



La Presse canadienne, 25 octobre 2011/- Des Canadiens à l'aise financièrement ont accès à des prestations de retraite destinées aux personnes du troisième âge sans le sou, selon un nouveau rapport sur le système de sécurité de la retraite.

Le document, portant sur le Programme de la sécurité de la vieillesse (SV), calcule pour la première fois l'impact à long terme d'un populaire abri fiscal créé en 2009 par le gouvernement conservateur.

Les comptes d'épargne libres d'impôt, ou CELI, permettent aux Canadiens d'épargner jusqu'à 5000 \$ par année, tous les profits et les retraits étant à l'abri de l'impôt.

Le CELI présente un autre avantage de poids : aucune somme ne compte lorsque vient le moment de déterminer si le détenteur a droit aux prestations de retraite pour les aînés à faible revenu.

Le Supplément de revenu garanti (SRG) procure actuellement une somme maximale de base de 665 \$ par mois à une personne du troisième âge, mais le montant versé est réduit ou éliminé si le bénéficiaire a une autre source de revenu significative.

Le rapport, rédigé par Jean-Claude Ménard, actuaire en chef du Bureau du surintendant des institutions financières, a été déposé cet été alors que le Parlement ne siégeait pas. Il permet d'apprendre que les CELI permettront éventuellement aux plus nantis de se mettre dans les poches plus de 4 G\$ par année grâce aux mesures visant les personnes à faible revenu.

Cela s'explique par le fait que les sommes versées dans un CELI ne sont pas comptées lorsque vient le moment de déterminer si les personnes âgées dans le besoin sont admissibles au SRG.

Selon un spécialiste des impôts, l'impact n'est peut-être pas important actuellement, mais le gouvernement devrait songer à ajuster les règles ou le régime fiscal pour empêcher les riches d'accéder à l'argent destiné aux pauvres.

Le premier ministre fédéral Stephen Harper a promis d'éventuellement doubler la contribution maximale au CELI pour la faire passer à 10 000 \$ par année, une initiative dont profiteront aussi en grande partie les Canadiens au revenu plus élevé, estime Jon Kesselman.

Jon Kesselman, professeur à l'Université Simon Fraser de Vancouver, affirme qu'une personne faisant des économies de l'âge de 18 ans à 65 ans pourrait accumuler jusqu'à 1 M\$ dans un CELI avec un bon retour sur investissement.

Pourtant, cet individu bien nanti pourrait tout de même être admissible au SRG.

« Le bon sens nous dit qu'à un certain moment à l'avenir, le gouvernement va modifier la politique », a indiqué Jon Kesselman.

Lien à l'article original : <http://www.lesaffaires.com/mes-finances/placement/le-celi-permet-a-de-s-aines-a-l-aise-financierement-de-profiter-des-avantages-des-plus-pauvres/536696>

{jcomments on}